

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNEES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
29/09/2024

Date Affichage
29/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES				
EN EXERCICE	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATIONS	SECRETAIRE de SEANCE
10				

Séance du 04/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre novembre à 14h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : M. PETITQUEUX.P, M. CORREIA.J, M. PICHEYRE.V, M. LAUBRAY.J, M. GOULLIER.J.N, M. VILALTA.R.

Absents : M. VAILLS.S, Mme. COMPAGNON.A

Procurations : Mme. BADIE.F à M. VILALTA.R, M. MIRAN.P à M. CORREIA.J

Objet de la Délibération :

VALIDATION DE LA REALISATION DE L'ENROBE JONCTION C-FOUNTS ET C-CREUS

M. le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 23 septembre 2024, a été évoqué la nécessité de réaliser des travaux de compléments de réfection de voirie sur Cami de las Creus ainsi que sur la liaison Cami de las Creus et Carrer de las Founts.

L'entreprise Colas qui sera sur site pour réaliser une partie de l'enrobé sur Cami de la Creus propose de réaliser l'enrobé sur la partie de la voirie restante sur Cami de las Creus et la jonction Creus/Founts pour un montant de 17 968,50 euros H.T.

Le conseil Municipal souhaite faire un bi-couche en attendant de pouvoir faire l'enrobé au printemps.

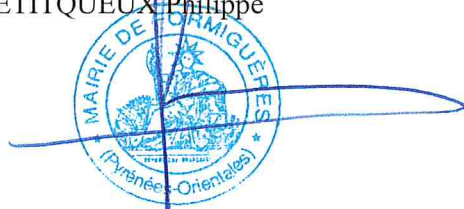
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

VALIDE la réalisation de ce complément de travaux par l'entreprise Colas pour un montant de 17 968,50 euros H.T ;

AUTORISE le maire à signer les devis de l'entreprise Colas.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Copie certifiée conforme
A Formiguères, le 04 novembre 2024,

Le Maire,
PETITQUEUX Philippe



Conformément aux dispositions des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales, la présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois, publiée au recueil des actes administratifs et transmise à l'autorité administrative compétente de l'État, Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales, en vue de devenir exécutoire.

Voies et délais de recours :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, toute personne intéressée peut contester la légalité de la présente décision dans les deux mois qui suivent la date de publication et/ou sa notification.

À cet effet, elle peut saisir le Tribunal administratif de MONTPELLIER (Espace Pitot, 6 Rue Pitot, 34063 MONTPELLIER CEDEX 02) d'un recours pour excès de pouvoir. Elle peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision et/ou d'un recours hiérarchique le représentant de l'État dans le département. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit après l'écoulement d'un délai de deux mois suivant la réception de ce recours. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut décision de rejet implicite. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Annexes : devis des travaux complémentaires



WE OPEN THE WAY

ETABLISSEMENT DE THUIR
14 Avenue De La Côte Verteille
66300 THUIR
Tél : 04 68 53 04 45
SIRET : 329 338 883 03058

COMMUNE DE FORMIGUERES
66210 FORMIGUERES

Nos réf : Doc 1328046 | Op 78816
Dossier suivi par : Adrian JACQUET

THUIR, le 28/10/24

DEVIS : FORMIGUERES - LIAISON CREUSFOUNTS - COMPLEMENT REFECTION VOIRIE

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (EUR)	MONTANT HT (EUR)
1	Préparation				
1.2	Robotage et décaissement du revêtement existant y.c évacuation	M2	220,000	6,80	1 496,00
1.3	Réglage fin avec apport de GNT 0/31,5 sur 5cm d'épaisseur moyen	M2	220,000	5,50	1 210,00
	<i>Total chapitre : Préparation</i>				2 706,00
2	Revêtement				
2.1	Fourniture et mise en oeuvre d'enrobé noir de type BBSG 0/10 sur 6cm d'épaisseur	M2	220,000	24,00	5 280,00
	<i>Total chapitre : Revêtement</i>				5 280,00
NOTA	Ce devis est valable pour une réalisation en simultané des réfections de voirie suite à la pose de réseaux sur Cami de las Creus.				
	Conditions particulières : La présente offre est valable 15 jours.				

Montant total HT (EUR)	7 986,00
TVA 20,0%	1 597,20
Montant total TTC (EUR)	9 583,20

Conditions de règlement : Virement Sécurisé (FR) - 30 jours date de facture

Fait à THUIR, le lundi 28 octobre 2024
Directeur d'agence
Noel BARJON

Date et signature du client
Précédé de la mention "LU et APPROUVE,
BON pour ACCORD"

COLAS
ETABLISSEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
BANDERE - PERPIGNAN - THUIR
14, Avenue de la Côte Verteille - 66300 THUIR
Tél : 04 68 53 04 45 - Fax : 04 68 53 04 46



WE OPEN THE WAY

ETABLISSEMENT DE THUIR
14 Avenue De La Cote Vermeille
66300 THUIR
Tél : 04 68 53 04 45
SIRET : 329 338 883 03058

COMMUNE DE FORMIGUERES
66210 FORMIGUERES

Nos réf. : Doc 1328024 | Op 78816
Dossier suivi par : Adrian JACQUET

THUIR, le 28/10/24

DEVIS : FORMIGUERES - CAMI DE LAS CREUS - COMPLEMENT REFECTION VOIRIE

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (EUR)	MONTANT HT (EUR)
1	Préparation				
1.2	Rabotage et décaissement du revêtement existant yc évacuation	M2	275,000	6,80	1 870,00
1.3	Réglage fin avec apport de GNT 0/31,5 sur 5cm d'épaisseur moyen	M2	275,000	5,50	1 512,50
	Total chapitre : Préparation				3 382,50
2	Revêtement				
2.1	Fourniture et mise en oeuvre d'enrobé noir de type B05G 0/10 sur 6cm d'épaisseur	M2	275,000	24,00	6 600,00
	Total chapitre : Revêtement				6 600,00
NOTA	Ce devis est valable pour une réalisation en simultané des réfections de voirie suite à la pose de réseaux sur Cami de las Creus.				
	Conditions particulières : La présente offre est valable 15 jours.				

Montant total HT (EUR)	9 982,50
TVA 20,0%	1 996,50
Montant total TTC (EUR)	11 979,00

Conditions de règlement : Virement Sécurisé (FR) - 30 jours date de facture

Fait à THUIR, le lundi 28 octobre 2024
Directeur d'agence
Noël BARJON

Date et signature du client
Précédé de la mention "LU et APPROUVE,
BON pour ACCORD"

COLAS
ETABLISSEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
BOLOGNE PERPIGNAN THUIR
14, Avenue De La Cote Vermeille - 66300 THUIR
Tél : 04 68 53 04 45 - Fax : 04 68 53 04 46